

CONJONCTURE BIO - 2024

InterBio Occitanie est l'association interprofessionnelle bio d'Occitanie regroupant les 5 réseaux professionnels actifs dans le développement de la filière bio régionale des producteurs aux distributeurs :

- Ocebio,
- La Coopération Agricole d'Occitanie,
- SudVinBio,
- la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie,
- Bioccitanie.

Notre ambition partagée est de porter le développement durable de la Bio en Occitanie. Nous organisons ainsi la concertation entre tous les acteurs de la Bio afin de structurer, promouvoir et défendre une Bio pour tous.

Cette note de conjoncture régionale est rédigée par l'Observatoire régional de l'Agriculture Biologique en partenariat avec le réseau d'Interbio Occitanie et notamment les chargés de mission filière.

Bibliographie :

Evolution des ventes alimentaires biologiques au 1er semestre 2024 - Agence Bio ANDi

Bio Linéaires

Données Agence Bio-OC, 2024 - ORAB IBO

Enquête adhérents Ocebio

Commissions filière IBO et données de ses membres adhérents : Ocebio, La Coopération Agricole d'Occitanie, SudVinBio, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, Bioccitanie et l'ADAO

Avec le soutien de :



Marchés bio

Après plusieurs années de baisse, la consommation de produits bio tend à se stabiliser en 2024. Le recul se poursuit en GMS, alors que les chiffres d'affaire des circuits spécifiques et de la vente directe progressent par rapport à 2023 :

- + 8,4 % dans le circuit spécialisé bio,
- + 3 % en vente directe,
- - 5 % de ventes en valeur dans les GMS.

Les croissances enregistrées proviennent d'une hausse des volumes vendus, et non plus des hausses de prix liées à l'inflation, les prix alimentaires (bio et conventionnels) s'étant quasi stabilisés sur le 1er semestre 2024 (+0,2%) en restant à des niveaux élevés en moyenne 20 % plus élevés qu'ils n'étaient en janvier 2022.

En RHD, avec l'inflation, le portefeuille des achats en restauration a été globalement impacté, et après une phase de diminution des achats sur les produits bio, ceux-ci ont repris courant 2024, portés par la loi Egalim.

En GMS, les gammes sont recentrées vers les produits moins chers (MDD bio ou non, premiers prix). Depuis 2020, on observe une baisse de 20 % en volume de produits biologiques commercialisés suite notamment aux importants déréférencements.

Les circuits bio spécialisés perçoivent une reprise encore fragile et hétérogène selon les magasins sur l'alimentaire, et les rayons fruits et légumes. Le non-alimentaire est lui en forte baisse. Cette reprise peut en partie être expliquée par un report possible de consommateurs déçus de l'offre bio en GMS. Les fermetures de magasins bio se sont poursuivies sur 2024, même si elles sont moins nombreuses qu'en 2023 : 102 entre janvier et septembre 2024, contre 214 sur la même période en 2023.

Entreprises de l'aval

Concernant les opérateurs de l'aval, comme en 2023, le solde est négatif en 2024, avec une baisse des nouveaux notifiés et un nombre d'arrêts qui reste important. Le solde des opérateurs de l'aval de la filière bio en Occitanie devrait être, comme en 2023, légèrement en baisse, de l'ordre de -2%, avec pour la première fois un probable solde négatif des entreprises de transformation agro-alimentaire. Le nombre de commerces de détail continue de baisser en 2024.

Quelques signaux positifs sont à noter chez les metteurs en marché et les entreprises de transformation qui voient le marché reprendre légèrement, mais les situations restent très hétérogènes.

L'amont des filières

De manière générale, les exploitations agricoles ont fortement souffert depuis 2022, prises en étau entre la hausse des matières premières, la baisse de la consommation et l'arrivée de volumes importants causant des baisses de prix. Le changement climatique impacte aussi les productions.

Suivant la tendance de 2022 et 2023, les conversions et les installations en bio ont marqué le pas en 2024 (si on exclut la dynamique sur la coriandre bio qui fausse la réalité des filières bio), mais continuent tout de même à alimenter les filières.



Les arrêts et les déconversions sont en hausse depuis 2019. En 2024, les tendances sont les mêmes que celles de 2023 avec des chiffres plus élevés que les années précédentes mais sans explosion des déconversions totales.

Les taux de déconversions (le nombre de déconversion ramené au nombre d'opérateur de l'année) de la région Occitanie ont augmenté : historiquement et jusqu'à 2019, le taux était stable à 1% au global sur la région. Il est passé à 2.8% en 2023 et devrait être identique en 2024. Il a augmenté dans la majorité des filières mais principalement pour la filière grandes cultures (6%).

La majorité des filières végétales conservent des soldes positifs de producteur en production principale, à l'exception notable des grandes cultures (-102 producteurs) et de la viticulture (-53 viticulteurs) qui ont vu une inversion forte des tendances entre les années 2019/2020 et 2023/2022.

Le solde global d'exploitations en agriculture biologique en Occitanie en 2024 devrait toutefois rester positif.

Cependant des déconversions partielles et des non mises en culture ou des décapitalisations ont eu lieu et ne sont pour l'instant pas quantifiables, ce qui va avoir un impact sur les surfaces et cheptels en bio et sur les volumes de bio produits en Occitanie. Les chiffres concernant les surfaces et cheptel 2024 qui seront publiés en juin 2025 permettront de quantifier ces tendances.

Focus par filières

Grandes cultures :

La situation est très compliquée pour la filière en Occitanie. Les utilisations nationales de grandes cultures sont en baisse depuis 2021, avec une stabilisation attendue sur 2024/2025. Cependant des baisses importantes de volume de production sont prévues au niveau national (-40%) et en Occitanie (-50%) suite à des problèmes de rendements, et des déconversions totales ou partielles ou des mises en attente des parcelles. Le taux de déconversion totale des exploitations agricoles dans la filière monte à 6% et il est prévu un solde négatif des producteurs en grandes cultures en 2024.

Cette baisse de volume va fortement impacter les organismes stockeurs qui ont déjà dû se restructurer. La filière régionale a un risque de déstructuration, et en conséquence également de perte de parts de marché. Un point positif est à noter, le dynamisme des meuneries et boulangeries artisanales de la région.

Viticulture :

Le marché du vin se tend, en bio comme en conventionnel, et notamment sur le vrac en bio. Les caves particulières de la région qui favorisent la vente en bouteille se maintiennent malgré des marchés plus concurrentiels. Les caves coopératives sont plus touchées par les difficultés du marché car elles sont majoritairement orientées vers le vrac/IGP vendus par les négoce en GMS, secteur le plus à la peine avec des prix qui baissent. Les AOP et IGP régionales se portent toutefois mieux que les appellations au national au niveau des ventes en grande distribution.

La récolte en Occitanie en 2024 est estimée à 1.7MhL par SudVinBio et La Coopération Agricole d'Occitanie, niveau équivalent à 2023. Le taux de déconversion totale des exploitations augmente légèrement sans exploser, le solde de producteurs en production principale sera légèrement négatif en 2024.

Un dispositif d'arrachage définitif (pour le conventionnel et le bio) a été mis en place en 2024, 7% du vignoble d'Occitanie va être arraché, avec de fortes disparités selon les départements et les appellations.

Fruits et légumes :

Les marchés en magasins bio sont dynamiques mais les effets positifs ne sont pas encore répercutés, notamment sur les prix aux opérateurs de l'amont qui sont en forte difficulté. Les groupements de producteurs ou les grossistes 100% bio sont en difficulté, notamment en Nouvelle-Aquitaine. Les volumes produits en légumes en Occitanie devraient baisser en 2024 suite à des déconversions ou des réductions des surfaces emblavées. Les taux de déconversion totale d'exploitations agricoles n'augmentent pas fortement et les soldes de producteurs devraient rester positifs (mais grâce à des installations sur de petites surfaces).

PPAM :

Le secteur reste dynamique grâce notamment à l'installation de producteurs sur des petites surfaces, souvent en double activité. Les marchés des hydrolats et huiles essentielles sont saturés. Les débouchés encore dynamiques restent les compléments alimentaires, et notamment la vente dans les circuits pharmacie/parapharmacie, secteur peu développé sur le bio d'Occitanie. La filière est fortement impactée par le changement climatique, notamment sur les plantes de cueillette. Le solde des producteurs en PPAM devrait rester positif en 2024.

Apiculture :

La filière apicole d'Occitanie a traversé depuis 2021 des situations très compliquées liées aux sécheresses (alors qu'au niveau national, 2022 et 2023 ont été des bonnes années en termes de récolte, ce qui a saturé le marché du miel français et fait baisser les prix de la vente en gros). 2024 a été compliquée pour toute la France à cause de la pluie trop abondante en particulier dans la moitié nord de la France, l'Occitanie reprend donc la place de première région productrice de miel en France.

La vente directe se porte plutôt bien mais c'est très difficile en vrac où le prix de vente est quasi identique en bio et conventionnel. Le marché repart un peu de manière globale, notamment doucement sur le demi-gros destiné aux magasins. Peu de déconversions totales d'exploitations agricoles et le solde d'apiculteurs va rester encore positif cette année en Occitanie.

Viandes :

Le contexte est un peu moins morose que les autres filières car les viandes bio sont souvent valorisées en conventionnel de manière structurelle (par des déclassements de carcasses ou parties de carcasses), d'autant que le prix du conventionnel est assez haut. Les opérateurs 100% bio sont les plus en difficulté. Les marchés sont très concurrentiels et l'équilibre matière est difficile à gérer. La FCO et la MHE ont fragilisé les exploitations.

Laits :

Ovin : la situation est compliquée avec une forte baisse de la consommation des produits brebis et bio considérés « de luxe » par les consommateurs. On note une baisse de la collecte et de fortes difficultés sur le Roquefort. Les PME régionales sont encore dynamiques avec des projets d'investissement. Cependant

certaines opérateurs accompagnent la déconversion des éleveurs, dans un contexte de hausse du prix conventionnel. Le taux de déconversion totale des exploitations agricoles augmente légèrement.

Bovin : Au niveau national, la collecte de lait de vache bio a reculé de 4,1 % au cours des 3 premiers trimestres de 2024 par rapport à la même période de 2023. Or la consommation, elle, se stabilise. Les excédents de lait vont donc se réduire. Il n’y a pas encore de reprise en GMS qui, depuis 2021, a déréférencé 34% des fromages bio. Le taux de déconversion totale des exploitations agricoles augmente légèrement.

Caprin : la filière est encore dynamique, avec un stock assaini pour la prochaine campagne, durant laquelle il va probablement manquer de lait de chèvre bio. Les ventes augmentent en magasins spécialisés et stagnent en GMS. Le taux de déconversion totale des exploitations agricoles augmente légèrement.

Focus sur les entreprises de l’aval - Enquête OCEBIO

Pour qualifier la situation des entreprises de l’aval, Ocebio réalise une enquête sur la base d’un questionnaire aux entreprises de son réseau, adhérents et non-adhérents. L’enquête est réalisée tous les semestres depuis 2023. Une quinzaine d’entreprises répondent à chaque édition, avec des profils variés (chiffre d’affaires, filière, département, antériorité...). La taille de l’échantillon, le panel mouvant et sa grande diversité ne permettent pas de tirer des conclusions véritablement générales mais confirment certaines tendances et donnent quelques informations sur l’état de santé des entreprises bio de l’aval en Occitanie :

Une progression enfin positive des chiffres d’affaires et des charges qui se régulent

On note une hausse du chiffre d’affaires pour la plupart des opérateurs par rapport à 2023, sauf en brasserie artisanale (qui ont perdu des clients Café-Hôtel-Restaurant), et pour certains maillons intermédiaires - grossistes bio et mixtes, metteurs en marché de fruits et légumes (fermetures et rachats). Certaines petites entreprises IAA ont arrêté leur activité en raison de difficultés à trouver leur marché à un prix rémunérateur pour leur projet, quelques jeunes entreprises 100% bio ont fermé.

Il est noté une baisse des charges sur l’énergie. Le recrutement a repris dans certaines entreprises.

Les entreprises continuent de lancer des nouveautés et à mettre l’accent sur la force commerciale

Des nouveautés continuent à être lancées par les entreprises, qui diversifient leurs produits et leurs canaux de vente. Les entreprises mettent beaucoup d’efforts sur les actions commerciales (référencements). Peu de projets d’investissement signalés mais certaines laiteries se lancent dans des projets de diversification ou d’agrandissement de l’outil de production. Les négociations avec les magasins spécialisés bio sont plus difficiles qu’historiquement.

L’état d’esprit reste concentré par rapport à l’avenir

La perception du marché s’est nettement améliorée depuis avril 2023 (“le marché va s’améliorer dans les 6 mois” passant de 5% à 60% des réponses) mais une certaine inquiétude vis-à-vis de l’avenir persiste, notamment dans le contexte des négociations commerciales de fin d’année 2024 avec les enseignes. Les besoins exprimés tournent davantage autour du commercial et de la communication sur le bio que sur les besoins en trésorerie, même si certaines situations particulières restent préoccupantes. L’état d’esprit général s’améliore mais reste concentré, tiré par les meilleurs chiffres des magasins bio.